

Rouen, le 16/03/2023

Affaire suivie par :
Carole FOURNIER
Cheffe de Cabinet
Tél. 0232089750
Mél. dsden76-cabinet@ac-normandie.fr

Dominique FIS
Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale
de la Seine-Maritime

DSDEN 76
5, Place des Faienciers
76037 ROUEN Cedex

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Monsieur le député,

dans une lettre en date du 10 février, vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation du collège Jacques Monod du Havre, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023.

Tout d'abord, je vous informe que selon les prévisions d'effectifs actuelles, le collège Monod devrait connaître une hausse de ses effectifs de 23 élèves à la rentrée 2023. Les 257 élèves attendus seront accueillis dans 12 classes, soit un nombre identique à celui de la rentrée 2022.

Le taux d'encadrement global du collège se portera ainsi à 21,4 élèves par classe et restera inférieur au seuil fixé pour les établissements REP + (23 élèves par classe).

Par ailleurs, je tiens à vous assurer que les seuils académiques correspondant aux collèges REP + sont bien respectés dans chaque niveau d'enseignement et permettent ainsi de garantir des conditions d'enseignement favorables.

Avec 77 heures de marge d'autonomie, soit 28,4 % de la dotation horaire globale (DHG) de l'établissement, le collège dispose des moyens nécessaires à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite des élèves.

En effet, comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer lors de notre rencontre du 6 février dernier, le poste de professeur supplémentaire REP + dont dispose l'établissement depuis plusieurs années (dans le cadre de l'ancienne réforme des réseaux ambition réussite – RAR qui date de 2006) est supprimé à la rentrée 2023, afin de mieux répartir la marge supplémentaire (qui correspond à 1 % de la dotation globale du département) de façon équitable sur l'ensemble des collèges du département.

Soyez assuré que la situation du collège sera suivie de près lors des ajustements de juin, en fonction de l'évolution des effectifs, avec une vigilance toute particulière sur le niveau 5^{ème}.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le député, en l'expression de ma considération distinguée.


Dominique FIS